

## CONTRAT « ARATAI »

### ❖ Pour qui ?

Industrie agroalimentaire

Commerce alimentaire

Métiers de bouche  
(traiteur, pâtisserie...)

Entreprise de restauration

### ❖ Durée

A déterminer selon vos  
projets et / ou vos missions

### ❖ Exemple de package

- 2H / mois avec analyse  
d'une denrée et d'une surface  
(main ou matériel)

Tarif : 44 960 HT / mois

### ❖ Pour nous contacter

PK 4,6 côté montagne  
route de l'eau royale  
ARUE  
BP 14 169  
98701 ARUE

Téléphone : 54.19.19

Télécopie : 42.57.60

Messagerie : cairap@cairap.pf

Teroro SHAN : 54.19.12

(Chargée clientèle)

Entreprise du secteur de l'alimentaire, vous avez besoin d'aide, de conseil pour réaliser vos projets ou pour une mission précise, le contrat « ARATAI » est fait pour vous!

Pas besoin d'embauche supplémentaire. C'est vous qui déterminez la fréquence et la durée d'intervention.

Vous disposerez d'un consultant spécialisé en agroalimentaire pour vous aider dans la réalisation de vos projets ou dans la mission.

### ❖ Missions

- Relation avec les Services Officiels
- Aide à la constitution du dossier d'agrément sanitaire
- Suivi du respect des bonnes pratiques d'hygiène sur le terrain
- Formation du personnel aux bonnes pratiques d'hygiène
- Comptes rendus sur l'avancement des opérations.
- Mise en place des procédures et enregistrements
- Mise en place de la Traçabilité
- Mise en place de la démarche Qualité / HACCP
  
- Prélèvements et analyses microbiologiques
- Aide à l'interprétation des résultats



### ❖ Nos atouts

- Prestation personnalisée
- Réactivité et transparence
- Confidentialité